



MOTION DU 11 SEPTEMBRE 2019

Monsieur le Directeur Général

Aujourd'hui, mercredi 11 septembre 2019, la CGT avec les personnels du CHU de Nice en lutte, vous dépose cette motion que nous vous demandons de transmettre au Directeur de l'ARS et au ministère de la santé.

Nous sommes en action au niveau national et local pour dénoncer les mauvaises conditions de travail que rencontrent les personnels au CHU de Nice. Les mesures d'austérité et les plans d'économie sans précédent dans notre établissement suite au PRE et au CREF aujourd'hui, ont pour conséquences une pénurie de personnels hospitaliers, de médecins, de lits et de matériel qui ne permet plus de répondre aux besoins de santé de la population et qui provoque l'épuisement des professionnels mettant en danger leur propre santé.

Tous nos secteurs d'activité sont touchés par les politiques d'austérité en matière de santé. Ce ne sont pas les récentes annonces faites par la ministre pour les services d'urgence, ni les lois « Ma Santé 2022 » et « sur la transformation de la fonction publique » qui répondent aux revendications des personnels et aux besoins des usagers.

Les personnels et les patients subissent de plein fouet ces mesures économiques et sont confrontés à de nombreuses difficultés pour assurer leurs missions publiques au quotidien. Ils voient leurs conditions de travail se dégrader de jour en jour.

La CGT avec les personnels revendiquent :

Au niveau national :

- Un moratoire à toute fermeture de lits, de services et d'hôpitaux.
- Un plan de remise à niveau et de développement du service public.
- L'arrêt des « plans de retour à l'équilibre ».
- La fin des politiques de rigueur qui étranglent les établissements
- De meilleurs salaires : 300 € d'augmentation immédiate pour tous les agents hospitaliers administratifs, techniques et soignants qui œuvrent au quotidien pour accueillir et prendre en soin la population.
- Un financement pérenne inscrit dans la loi pour les établissements de santé.
- La suppression de la taxe sur les salaires pour les hôpitaux soit 4 milliards d'€, l'équivalent de 100 000 emplois. L'ISF rapportait exactement ce montant à l'État !
- Des centres de santé publics rattachés aux hôpitaux qui permettent de répondre à la désertification des territoires et aux besoins de la population.
- La mise en place d'un grand plan d'emploi et de formation des personnels toutes catégories confondues, des aides soignant-e-s aux médecins...

Au niveau local :

- Des créations de postes en gériatrie, psychiatrie, urgences, blocs opératoires, chirurgie, médecine...,
- L'accélération des mises en stage des contractuels de tout grade afin de pérenniser tous les emplois et résorber l'emploi précaire par la titularisation,
- La mise en place d'une politique ambitieuse de formation professionnelle à la hauteur des besoins concernant tous les grades qui ont réussi les concours d'entrée par la prise en charge systématique de la formation avec maintien du salaire,
- L'arrêt de la vente du patrimoine du CHU,
- La mise en stage de tous les infirmier-es, qui le souhaitent, au CHU de Nice
- L'indemnité de résidence à 3 %
- Joindre notre plate-forme revendicative contenue dans notre préavis local

Nous continuons à refuser qu'au nom de visions exclusivement comptables, on supprime missions et services sans évaluer les conséquences pour les salariés et le coût social pour les usagers.

Pour la CGT

Le Secrétaire de l'Union Syndicale CGT des Hospitaliers de Nice

GAUBERTI Stéphane